



Création d'entreprise aux USA

Par **clementbodin**, le **09/06/2017** à **17:08**

Bonjour,

Je suis mandaté par deux entrepreneurs souhaitant ouvrir un salon de coiffure dans la ville de Newton, dans le Massachusetts.

Le Business Plan est sur le point d'être clôturé, des partenariats engagés, les fonds suffisants en possession. En bref l'affaire est sur une bonne voie.

Un visa E2 est nécessaire pour toutes personnes souhaitant investir aux Etats Unis. De nombreuses procédures doivent être faites et je me pose certaines questions.

En pratique, est-il conseillé de se faire accompagner par un avocat pour ouvrir une société aux USA ? Un avocat en immigration par exemple ? (Il y a toute une famille à déplacer de la France vers Boston (à quelques kilomètres de Newton), un couple et ses trois enfants. Ou est-il possible de s'en passer ?

Deuxièmement, de nombreuses offres sur internet proposent des "kits" pour accompagner la création d'une LLC (La société n'est pas encore créée). Vaut-il mieux se faire accompagner par un avocat spécialisé ou les offres extérieures sont à elles seules suffisantes ? Des retours d'expériences, s'il y en a ?

Troisième et dernière question, le dépôt du Business Plan, auprès de l'ambassade des États Unis en France doit il être effectué en présence d'un avocat ? Les réponses divergent sur le net...

En remerciant par avance quiconque qui répondra à mes interrogations [smile3]

Par **Visiteur**, le **09/06/2017** à **20:13**

Bonjour,

Il n'est pas possible de "s'en passer" et il est préférable de vous faire assister d'un avocat spécialiste pour défendre la cause auprès de l'ambassade.

Mon beau-frère vien de partir (1 mois) et il a bataillé 1 an.